

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 2067

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 11 OCTIES

À l'alinéa 20, supprimer les mots :

« , s'il y a lieu, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.